



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 28

jan.-fév. 2024

Une gauche unie à Quetigny ?

Le 25 janvier dernier s'est tenue une réunion unitaire de la Gauche à Quetigny à l'appel de Réinventons Quetigny, du Parti Socialiste, de la France Insoumise, d'Ensemble ! et des Écologistes ([voir l'appel](#)).

Pendant plus de deux heures, une bonne quarantaine de participant·e·s ont échangé sur les questions d'actualité, la division de la Gauche, le danger de l'Extrême-Droite, etc. ainsi que sur les perspectives, en particulier celle de la prochaine présidentielle. Un collectif d'animation a été mis en place pour continuer cette démarche de rassemblement inaugurée lors de cette première rencontre.

Une première à Quetigny depuis des lustres

Quelques mois après la création de la NUPES pour les élections législatives de juin 2022, Réinventons Quetigny adressait à toutes les forces de Gauche de notre ville un courrier ([lire ici](#)) proposant une rencontre pour échanger sur la nouvelle situation politique et ce que nous pourrions faire ensemble. Si cette proposition a mis plus d'un an à mûrir, elle ne s'en est pas moins concrétisée.

On peut sans doute s'étonner que cette démarche de rassemblement prenne corps dans notre ville au moment où les organisations nationales de la Gauche se divisent à nouveau. Et pourtant, à trois ans de la prochaine présidentielle alors que le Rassemblement National frappe aux portes du pouvoir, n'est-il pas temps de reprendre le chemin de l'unité, pas seulement au sommet mais aussi et surtout à la base où se forment les liens les plus solides entre militant·e·s, citoyen·ne·s et électeur/trices ? Au-delà des divergences, des identités, des cultures et des histoires différentes, il est urgent de commencer à (re)fabriquer du commun

pour proposer à nos compatriotes un moyen et un chemin pour rebâtir une Gauche en capacité de porter son projet et ses valeurs d'égalité et de solidarité au pouvoir.

Pour un projet solide et partagé

Un programme commun de législature a été adopté par les 4 composantes de la NUPES en juin 2022 et porté par des candidatures unitaires lors des législatives, permettant un sursaut salutaire d'une Gauche affaiblie et l'élection de plus de 150 députés au parlement.

Si nous voulons que la Gauche accède au pouvoir en 2027, il faut que ce programme commun, nécessairement actualisé, devienne le socle d'un projet solide, accepté, partagé, que devront s'approprier tou·te·s celles et ceux qui veulent que la vie change vraiment pour la grande majorité de nos compatriotes. Et il est nécessaire que dans des centaines, des milliers de villes, petites et grandes, se retrouvent l'ensemble des forces de Gauche pour porter un tel projet.

Ce que nous souhaitons pour Quetigny ? Que ce rassemblement naissant se construise, se solidifie, s'élargisse en offrant à chacun·e, qu'il soit membre d'une organisation ou non, la possibilité d'en devenir acteur.

À suivre ...





Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 28

jan.-fév. 2024

Conseil municipal du 19 décembre 2023

Les élus de Réinventons Quetigny vous présentent un compte rendu de chaque Conseil municipal. Vous pouvez également suivre leur déroulement sur la page YouTube de la mairie.

Après un hommage à Mario Luchin, adjoint récemment décédé, le Conseil a installé une nouvelle conseillère municipale, Madame Mailys Ganhy, à qui nous avons souhaité la bienvenue. Nous avons approuvé les modifications entraînées par ce décès dans les indemnités de fonction et les commissions.

Nous avons voté contre :

- les reculs sur le droit du travail que sont les six ouvertures dominicales de commerces prévues pour 2024 et une (supplémentaire) décidée hors délais légaux pour le dimanche 31 décembre 2023
- le déclassement d'une parcelle cédée pour 20 € le m² au cabinet comptable CAPEC pour construire en hauteur une résidence d'étudiants en "co-living", c'est-à-dire flexibilisée, sans respect des droits de locataires pour qui le recours au CROUS devrait être la norme.

Nous avons voté pour :

- l'adhésion à l'association des amis de la gendarmerie (un peu incongrue mais explicable par les liens établis avec cette dernière par la commune)

- l'implantation proposée des "zones d'accélération des énergies renouvelables", tout en souhaitant une consultation effective des citoyens (pas seulement par le site internet de la mairie) sur l'ensemble des projets
- l'ouverture des crédits en investissement pour le début 2024, avant le vote du budget primitif (reporté à avril) en raison — entre autres — de l'inflation
- le doublement des amendes (de 100 à 200 €) pour dépôt sur le domaine public d'objets et déchets encombrants, qu'il s'agisse de caddies, de ferraille, de meubles..., incivisme caractérisé.
- le projet d'établissement de l'École Municipale de Musique et des Arts, qui nous paraît cohérent, porté par une équipe investie, et où les adaptations conviennent bien à l'évolution des publics.

Nous nous sommes abstenus :

- pour la gestion du golf, sur la décision de revenir au bail initial (signé il y a 35 ans avec la société devenue BlueGreen) dont nous avons voté la résiliation il y a un an, aucun candidat autre que BlueGreen (devenu très exigeant) ne s'étant manifesté. Suite à cet échec, nous avons souhaité qu'on puisse, dans la décennie à venir, engager une réflexion de fond, par la démocratie participative, sur les tarifs, la restauration, la diversification des activités, éventuellement la mise en régie... de ce "poumon vert" soumis à des menaces climatiques.

Enfin, en réponse à une question orale de M. Kencker (groupe ETIQ), nous avons confirmé le maintien, en dépit de nos actions depuis deux ans, de problèmes de chauffage dans trop de logements de Quetigny, dont l'immeuble intergénérationnel. Mais nous nous étonnerons toujours de la propension de cet élu à "caser" une fois de plus dans son propos son thème récurrent, la sécurité, qui n'a rien à voir !

**Le Conseil municipal prévu le 16 janvier 2024 a été annulé
"faute d'ordre du jour suffisant" ; le prochain se tiendra le 12 mars.**



La Lettre

n° 28

jan.-fév. 2024

Répit pour les habitants du squat de Fontaine

Depuis jeudi 19 octobre, une quarantaine de personnes, dont des demandeurs d'asile et d'autres personnes sans abri, ainsi que deux mineurs, occupe un bâtiment 1 rue des Carrois à Fontaine-lès-Dijon (maison Lucie en Carrois). Ce bâtiment est inoccupé depuis 4 ans et la mairie de Fontaine-lès-Dijon a prévu de construire des logements sociaux ; mais pour l'instant, rien n'est fait. L'EPFL (Établissement Public Foncier Local) a acquis ces locaux en son nom, et en est donc le propriétaire.

Ces personnes étaient, en partie, hébergés au squat des Marmuzots, expulsé en juin 2023. À l'époque, les associations engagées dans la défense des droits humains déploraient qu'il n'y ait pas eu de solutions pérennes de relogement pour l'ensemble des habitants. En principe, l'hébergement d'urgence est pris en charge par le 115, dont les capacités d'accueil sont notoirement insuffisantes. Ainsi, à Dijon, le nombre d'appels est deux à trois fois supérieur au nombre de places disponibles. Très peu de personnes y ont alors véritablement accès.

« On n'a nulle part où aller, on fait tout ce chemin, on quitte notre pays pour se retrouver sans situation stable. On n'a pas d'autre choix que d'occuper ces lieux ! L'hiver, c'est dur, on est à la rue et on n'a aucune aide de l'État. Ça nous protège d'avoir un logement, on n'est pas dangereux, on veut juste des droits. Parmi nous, il y a des personnes qui sont en attente de réponse à leur demande d'asile ou de papiers, et qui devraient pouvoir bénéficier d'un logement », témoigne un habitant du squat.

À la demande de la Mairie, le 31 octobre, la préfecture a envoyé une mise en demeure aux habitants, leur laissant 13 jours pour évacuer les lieux. Pour cela, la préfecture a utilisé la loi dite "Kasbarian" adoptée en juillet dernier, qui permet pour "tout local à usage d'habitation"

une expulsion sans décision de justice. Mais le 2 novembre, *Soutien asile 21* a déposé un recours suspensif au tribunal administratif de Dijon. L'audience s'est tenue le 15 novembre au tribunal administratif en présence de nombreux soutiens, et le 18, le tribunal suspendait l'arrêté au motif que l'enquête sociale n'avait pas été suffisamment menée. Le préfet et le maire de Fontaine-lès-Dijon faisaient part de leur intention de mener à bien cette expulsion.

Quelques jours avant Noël, le 19 décembre, la préfecture envoyait de nouveau un arrêté d'expulsion enjoignant aux habitants de partir avant le 3 janvier. De nombreuses actions de solidarité ont alors été menées :

Le groupe des habitants de Fontaine soutenant le squat a rédigé une lettre de demande de rencontre avec le maire, lettre signée de 4 personnes honorablement connues des habitants de Fontaine et de la Mairie.

Une lettre envoyée aux élus du Conseil municipal les exhortant à faire preuve d'humanité envers les habitants du squat, en cette période hivernale, et signée des deux élus de la liste "Fontaine Solidaire" n'a obtenu aucune réponse.

Suite à une interview de Monseigneur Hérouard par *le Bien Public*, avec pour bandeau "Avec les migrants, nous avons un devoir d'humanité", une Fontainoise a adressé un courrier au secrétariat du diocèse. Elle n'a pas reçu personnellement de réponse.

Un nombre conséquent, 30, voire plus, de témoignages attestant que le squat ne génère pas de perturbations localement ont été adressés à l'avocate.

Le 29 décembre, jour du dépôt par l'avocate du collectif d'un référé contre les mesures d'expulsion, une conférence de presse a été organisée, avec la présence de *France 3*, *Le Bien Public* et *France Bleu Bourgogne*.

Une lettre très argumentée, rédigée par un membre de SOS Refoulement, a été adressée le 4 janvier à Rémi Détang, président de l'EPFL (Établissement Public Foncier Local), propriétaire des bâtiments squattés et qui pouvait demander la suspension de l'expulsion.

Le 11 janvier, un rassemblement devant le tribunal administratif était organisé pendant l'audience de référé.

Le matin même, trois citoyen·ne·s de notre commune membres de *Réinventons Quetigny*, dont un conseiller municipal, avaient rencontré le Maire et président de l'EPFL Rémi Détang.

Nous lui avons rappelé qu'**il pouvait intervenir** directement et sans délai, par une lettre de renonciation, à l'évacuation du squat de Fontaine.

Il nous a immédiatement indiqué qu'**il ne le ferait pas**, mais qu'il pensait qu'« il n'y aurait très probablement pas d'évacuation à court terme », du fait des conditions météorologiques et des discussions en cours entre élus, Préfecture et Métropole (le président de la Métropole, d'après lui, n'est pas favorable à l'évacuation). Le maire de Fontaine maintient, selon lui, sa demande d'évacuation pour dégager sa responsabilité sur l'État. Nous avons clairement exprimé notre désaccord avec le choix fait par l'EPFL de ne pas intervenir juridiquement. Notons que, depuis, un des occupants a effectivement été reconnu comme mineur et pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, et qu'un deuxième est en attente de la décision du juge des enfants.

C'est une excellente nouvelle qui offre un répit aux réfugiés et leur montre qu'il existe encore un peu d'humanité dans notre pays. Les nombreuses manifestations de soutien montrent aussi que la solidarité avec les exilés existe toujours chez nos concitoyens. Elle dément les propos xénophobes tenus par la droite, l'extrême droite et les macronistes. Cette affaire

montre aussi l'absence de courage politique de nombre d'élus et autorités incapables de défendre un minimum de principes d'humanité et de solidarité auxquelles ils prétendent adhérer.

À noter que *le Bien Public* a publié récemment un bilan du devenir des bâtiments squattés et expulsés depuis 2011 ; il est très instructif : sur les 11 bâtiments expulsés ces dix dernières années,

- six n'ont pas bougé (expulsés en 2016,2018,2020,2021,2022,2023)
- deux sont concernés par des opérations immobilières mais ne sont pas encore détruits
- un a été détruit et est en cours de remplacement par des logements
- un a été remplacé par un établissement pour séniors
- un a retrouvé une utilisation commerciale, qui a cessé en 2023

Comme dans le cas du squat de la maison Lucie en Carrois, à Fontaine, plus d'une fois sur deux les expulsions sont effectuées sans nécessités urgentes, pour protéger les « intérêts » des propriétaires au détriment des sans abris.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 28

jan.-fév. 2024

Interview : La Parenthèse

Le 16 mars sera inaugurée La Parenthèse, la très attendue médiathèque 3ème lieu qui fera bientôt partie du quotidien des Quetignois. Dans la perspective de cette inauguration, nous avons souhaité interviewer Véronique Brézault, bibliothécaire rue des Vergers pendant la dernière décennie, et Blandine Schwirtz, qui lui a succédé il y a quelques mois pour prendre la tête de ce nouveau lieu de vie et de culture. Elles ont accepté très volontiers de nous répondre, dans une période pour elles bigrement occupée !

Réinventons Quetigny : Nous sommes à la Parenthèse. Véronique, tu dirigeais auparavant la bibliothèque de Marsannay, avant celle de Quetigny dont tu as été responsable pendant 10 ans. Quels ont été les grands axes de ton action et de celle de ton équipe à Quetigny ?

Véronique : En fait, on préparait déjà la future bibliothèque : lorsque j'ai été recrutée, Mireille Gauthier souhaitait lancer cette idée pour la ville. Mais à l'époque, l'équipe municipale, avec le projet « Cœur de ville », voulait créer un établissement d'animation culturelle sur la place centrale. Je me suis dit qu'une médiathèque 3ème lieu était tout à fait dans cet esprit-là. Et du coup, on a essayé d'inspirer un esprit « 3ème lieu » dans l'ancienne bibliothèque pour commencer à préparer le 3ème lieu *La Parenthèse*.

C'était vraiment important pour moi. Évidemment, il y a eu le Covid entre temps ; mais au départ on offrait le café, on avait des moments où les lectrices, par exemple, venaient nous montrer comment on brode, comment on fait un sac de bibliothèque... On avait vraiment une émulation entre les lecteurs ; je trouve que c'était vraiment très précieux.

Ma première tâche a été de refaire un espace multimédia : à l'époque, il était coincé entre deux rayonnages, le fonds Afrique et le fonds littérature... Ce n'était pas très accueillant ! On a donc démoli une cloison pour pouvoir agrandir et donner de la place au multimédia et à tout ce qui était apprentissage des langues. Tout de suite après, on en est venu au projet "médiathèque

3ème lieu" et on a été aidé par des spécialistes. D'abord, pour préparer sa mise en place, il fallait de l'argent et donc créer un projet de service dénommé « projet culturel, scientifique, éducatif et social » (ou P.C.S.E.S.), condition obligatoire pour l'obtention de subventions.

Tu parlais du Covid. Quelle était la fréquentation avant la pandémie, et quelle est-elle aujourd'hui ?

Véronique : Aujourd'hui, on est revenu au niveau d'avant le Covid ; mais il a fallu du temps pour reprendre des habitudes. Lorsqu'on perd l'habitude d'aller dans un lieu, il faut tout un tas d'événements pour y ramener les gens.

Et de quoi es-tu le plus fière ?

Véronique : En fait, d'avoir démarré ce projet, ce qui n'était pas gagné au départ. On voyait bien que les élu·e·s avaient pensé plutôt à un projet type "Centre social", comme *La Passerelle* par exemple. Et moi, je savais qu'il fallait vraiment un projet type "Médiathèque", parce que si on reste dans le lieu de la bibliothèque actuelle, on meurt ! En effet, la médiathèque, c'est la base de tout ce qui est culture, mais aussi le vivre ensemble, l'éducation, etc. On avait quand même une grande importance pour les enfants ! On reçoit du plus jeune au plus âgé, des mamans avec leurs bébés, et quand on ne peut pas recevoir les personnes âgées, on va chez elles...

Donc, c'était vraiment important pour moi que ce projet voie le jour. On a eu le concours d'une personne spécialisée dans les médiathèques 3ème lieu, Amandine Jacquet, qui nous a aidé·e·s à rédiger le P.C.S.E.S. On a eu ensuite l'aide d'une « programmiste », Caroline Semin (de l'agence *Syllab* à Paris), et aussi celle du cabinet *Sirventès*, qui avait fait le projet culture de la commune, où la bibliothèque apparaissait comme la première attente des habitant·e·s ! ça nous a beaucoup aidé·e·s.

Puis j'ai organisé une formation pour les élu·e·s sur les médiathèques 3ème lieu, avec Pascal Desfarges, très au fait des évolutions des bibliothèques, mais aussi des *smart cities*... tout ce qui est actuellement à la mode sur le recours au numérique ! Je me disais que ça plairait pas mal, et cette petite formation d'une demi-journée, mise en place avec Nicolas Zucchiatti (du cabinet du maire à l'époque) a été très utile.

C'était quand ?

Véronique : Tout à fait au début, en 2016.

Et as-tu des regrets ? Si oui, lesquels ?

Véronique : De ne pas pouvoir continuer complètement avec l'équipe, car je suis partie en retraite ! (*rires*).

Mais tu seras là pour l'inauguration ?

Véronique : Oui, même avant ! Et je ne serai pas loin. J'ai un autre regret, par rapport à l'autre médiathèque, c'est de ne pas avoir fait comprendre à pas mal de personnes qu'une médiathèque, on y va... même si on n'y emprunte pas de livres, si on n'y lit pas ; c'est un acte social, citoyen !

Et quand on a ouvert le dimanche, je me suis dit : « ça va donner une émulation, il y aura de nouveaux publics ». En fait, ça ne s'est pas passé comme prévu. C'est vrai qu'on a eu le Covid,

des tas de soucis, mais je trouve qu'il faut que les gens se disent : « moi aussi je suis concerné », même si c'est pour faire un tour, boire un café, proposer une animation, aider un gamin, lui lire une histoire... Il est important que les habitant·e·s de Quetigny sentent que c'est à eux de faire vivre ce lieu. Ça, c'était quelque chose que j'avais beaucoup connu à Marsannay... avec un esprit plus « village » : les gens venaient, ils vous disaient : « tiens, je vous fais un concert, j'ai une expo ». C'est pour cela qu'on avait instauré « nos lecteurs sous les projecteurs », avec l'idée que chacun pouvait agir, participer...

Il y a des étudiant·e·s à Quetigny, les soirs ou même les week-ends, qui aimeraient faire des révisions. Y a-t-il quelque chose de prévu ?

Blandine : On vient de finir de travailler sur les horaires. Un soir par semaine, le vendredi, on fermera à 20 h. Le samedi sera ouvert ainsi que le 2ème dimanche après-midi (de 14 h 30 à 17 h 30) de chaque mois, et on gardera 2 "midi-deux" par semaine. On va commencer comme ça, et on verra s'il y a des demandes, des besoins pour de nouveaux publics. On commence ainsi pendant 6 mois/1an pour tester comment ça fonctionne, et ensuite on affinera en fonction des besoins.

Véronique : C'est important, la culture du test ! On le fait tous ensemble, pour s'adapter aux besoins des usagers, non seulement pour les horaires, mais aussi pour les espaces, les rayonnages, etc.

Blandine : C'est dur de prévoir exactement ce qui est nécessaire avant d'être dans les lieux et d'établir le contact avec le public. On commence avec cette médiathèque, qui est l'une de celles ayant le plus d'amplitude horaire sur la Métropole. Ensuite, on regardera notamment sur la tranche horaire 12-14 heures.

Véronique : dans leur étude sur les usagers de Quetigny, Amandine Jacquet et Giacomo (de *Sirventès*) s'étaient rendu compte qu'il y avait de plus en plus de demandes de personnes âgées et qu'il y avait une zone commerciale où il y a des gens qui travaillent et où on propose aux gens d'aller acheter, consommer. La médiathèque, ça va être le contraire de la consommation ; ce sera le partage, ce sera un peu le « Notre-Dame des Landes » de Quetigny. Non, je rigole ! Mais vous voyez ce que je veux dire... un lieu où les gens doivent s'engager, où il faut vraiment du partage...

Blandine : Et il y a plein de gens qui n'habitent pas Quetigny, qui viennent y travailler, qui mangent vite fait, quand ils ont un petit peu de temps, quand ils arrivent à se trouver un coin sympa... mais sur la zone commerciale, il n'y a pas forcément ce genre d'endroit où se poser tranquillement, et c'est ce qu'on espère pouvoir proposer ici.

Véronique : On avait déjà essayé dans l'ancienne bibliothèque en élargissant les horaires avec le mardi, en élargissant les horaires : on avait tenté un "midi-deux" ; et aussi l'ouverture du dimanche. Mais ça n'avait pas ramené beaucoup de personnes. On a déjà une belle amplitude horaire, qui va encore augmenter.

Blandine : On sera à 30 heures 30 d'ouverture hebdomadaire, sans compter le dimanche.

Dans l'agglomération dijonnaise, y a-t-il d'autres structures du même type ?

Véronique : Non non, on est des pionnières, bien sûr ! (*rires*). Non, il y a Mansart, tout de même !

Blandine : Les médiathèques 3ème lieu sont quand même « à la mode » depuis un peu plus d'une dizaine d'années, et effectivement, la bibliothèque Mansart met ça en place ; elle a réorganisé son espace, en faisant du coopératif, avec le public. Mais pour le moment, il n'y a pas de bâtiment ou de structure qui ait été spécialement conçu(e) dans ce sens-là. C'est donc un investissement de la mairie et de la DRAC (l'État a beaucoup participé au projet) qui mérite d'être souligné !

Un mot sur les partenaires extérieurs, associations ou autres ?

Blandine : Il y a deux instances principales pour la Parenthèse :

– le comité de pilotage, dirigé par le maire, avec des élus et des représentants d'associations, qui donne les grandes orientations, et qui revient en particulier sur l'année précédente pour voir ce qu'on peut améliorer, comment on peut faciliter l'accès, qui réfléchit sur la stratégie...

– le comité de programmation, avec les représentants des services municipaux, des associations, des usagers, qui est là pour proposer des thématiques, des animations, des projets qu'on peut construire en commun, dans le cadre de la programmation annuelle. On y choisit, parmi les propositions, ce qui relève vraiment de la Parenthèse ; on retient surtout les projets transversaux, pas forcément ceux qui impliquent absolument tout le monde (car il faut tenir compte des lourdeurs potentielles), mais surtout ceux qui concernent 2, 3, 4 partenaires et qui impliquent vraiment les habitants... On retient parfois des projets d'une seule composante, la ludothèque ou la médiathèque par exemple, mais dans le but, quand même, de toucher un certain public... et de faire venir les gens à La Parenthèse. Des projets peuvent venir de l'extérieur et être accueillis par la Parenthèse. C'est d'ailleurs pour cela que la mairie s'est prononcée pour rendre l'accès gratuit à tou·te·s, Quetignois·es ou non.

Blandine, quand et comment es-tu arrivée à la bibliothèque de Quetigny ?

Blandine : Je suis arrivée en décembre 2018. Avant, j'étais responsable informatique et numérique à la bibliothèque de Chalon-sur-Saône. Il y avait un poste d'adjoint à la direction...

Véronique : Non, même pas ! Au départ, on devait simplement remplacer une personne qui partait à la retraite, et qui était cadre B. Blandine était cadre A. On a discuté avec le maire, et je lui ai dit : « Moi, je veux Blandine ! ». Le maire était tout-à-fait d'accord avec ça ; il a appuyé, et il a dit : « c'est la personne qui vous succédera ». Ça a été déterminant... Je la voulais !

Blandine : Quant à moi, j'ai redécouvert le métier de bibliothécaire en arrivant à Quetigny : dans mon poste à Chalon, j'étais très axée informatique-numérique, donc pas impliquée dans le quotidien du métier de bibliothécaire... Merci, Véronique !

Véronique : Je l'ai "découvert" à Marsannay-la-Côte, au départ parmi des bénévoles qui étaient devenus vacataires... et qui avaient une joie de vivre, un sens du partage impressionnants ! Elles apportaient leur machine à coudre, elles invitaient les assistances maternelles, on cousait des petits livres... Ça, franchement, c'est ce qu'on veut donner comme impulsion.

C'est important de pouvoir passer le flambeau, d'avoir suffisamment de temps et de construire des choses ensemble. C'est une chance !

Véronique : Oui, mais en revanche, elle nous a fait un petit bébé, entre temps !

Blandine : Je suis arrivée en décembre, je suis repartie en février ! (*rires*).

Donc, Blandine, tu t'es principalement investie dans ce projet-ci ?

Blandine : Non, il y avait quand même beaucoup de quotidien à gérer... Il y a eu toute une période où on était avec la programmiste ; c'était surtout elle qui travaillait sur le projet en faisant des réunions de temps en temps, mais ce n'était pas aussi intense que ça peut l'être depuis quelque temps... Après, les architectes ont pris le relais, et on a été énormément accompagné par la directrice des services techniques, Adeline Mathieu, qui a fait un boulot remarquable... Elle était architecte elle-même.

Véronique : Et puis, elle est très carrée, Adeline ! Elle nous recadrait bien, quand on s'égarait...

Blandine : Elle nous expliquait les choses, un dialogue se construisait ; c'est vraiment un plaisir de travailler avec elle !

Il y a donc eu toute une partie où c'était énormément du technique, de la construction... Nous ne sommes pas tant que ça intervenues là-dedans, nous étions régulièrement sollicitées pour donner nos avis, pour apporter nos arguments.

Véronique : C'est essentiellement sur les usages que nous avons eu un rôle important... Mais le régisseur technique, Jean-Sylvain Michel, par exemple, a beaucoup participé à la salle d'animation, pour dire : « je veux des rails comme ça », « il faut penser à ça »... parce que le service culturel va être là ; il n'y a pas que la médiathèque !

Blandine : En revanche, nous avons tout le temps été sollicitées ; nous avons tenu à être impliquées dans le projet, les collègues s'adressaient à nous pour divers usages du lieu, pour éviter de créer quelque chose de totalement déconnecté du quotidien dans la médiathèque que deviendrait ce bâtiment.

Et avez-vous souhaité impliquer les lecteurs de l'ancienne bibliothèque, avec des questionnaires, par exemple ?

Blandine : Alors, on a beaucoup questionné les scolaires qu'on recevait. Il y a eu des concertations publiques début 2023.

Véronique : C'était plus informel. Par exemple, quand il y avait un marché bio, il y avait un stand où on discutait avec les gens. Ils pouvaient aussi exprimer leurs petites envies par des messages sur papier sur des "arbres à vœux", par exemple. Ça peut paraître anecdotique, mais...

Blandine : C'est ce qui permettait le plus d'avoir le plus d'échanges pertinents, constructifs ; parce que, via des questionnaires, on limite toujours forcément, on oriente les réponses... L'important, c'est vraiment de discuter avec les gens.

Véronique : Les causeries, aussi, ont été l'occasion de présenter le projet, toujours sous forme de discussion. Ça s'est fait avec des gens qui étaient volontaires.

Quelles ont été et quelles sont vos relations avec l'équipe municipale dans la mise en œuvre du projet ?

Blandine : Ça dépend des phases de la conception du projet, des sujets concernés ; mais de manière générale, les services techniques ont joué, on l'a vu, un rôle essentiel.

Véronique : En ce qui concerne les élus, le PCSES, qui a vraiment été le point de départ du projet, a été conçu avec les élus et avec les services ; les élus avaient eu un séminaire de leur

côté, nous aussi avons travaillé dans notre coin en 2006 avec l'équipe, en suivant la ligne directrice « ça serait quoi, votre bibliothèque rêvée ? ». Après, la formatrice Amandine Jacquet, bibliothécaire territoriale, a posé la question : « votre 3ème lieu rêvé, ça serait quoi ? »... Elle l'a demandé aux élus et aux services. Et ensemble, on avait déjà fait les 3 axes du PCSES : lien social, égalité des chances, environnement et patrimoine ; ces trois axes ont donc été établis dès le départ, et c'est avec ça qu'on a développé le projet. Ensuite, on n'a cessé de rencontrer les élus, dans les commissions municipales, évidemment, mais pas seulement.

Blandine : Il y a aussi les bureaux municipaux, pour présenter certains projets déterminants à valider... Et puis, selon à qui on s'adresse, on inclut les élus dans la boucle pour qu'eux aussi puissent s'intégrer au projet.

L'implication des Quetignois-es dans le projet vous a-t-elle paru suffisante ?

Véronique : Oui, parce qu'avec le PCSES, on avait quand même beaucoup travaillé avec la population et les associations ; surtout, le cabinet *Sirventès* avait organisé des tables rondes, dès 2015-2016 ; chacune avait son sujet, sa thématique, pas seulement sur la médiathèque mais sur la culture en général à Quetigny. Tout le monde donnait son avis — même si le nombre de participants n'était pas très élevé, et c'est pour ça qu'on a aussi consulté les gens lors des marchés bio ou ailleurs — ; une table avait par exemple travaillé sur le numérique, ça avait été top, ça bouillonnait... Après, on a eu moins de temps pour bouillonner ; on est dans le dur !

Blandine : On a aussi constaté que les jeunes étaient extrêmement partants pour construire quelque chose avec nous ; il suffit de les lancer un petit coup... Ils ont participé au tournage du [film promotionnel](#), ils étaient aux anges, vraiment ravis !

Excellent film ! nous l'avons vu à la cérémonie des vœux du maire...

Ils nous ont aussi aidés pour la conception des bâches (qu'on voit sur les barrières à l'extérieur du bâtiment) visant à attirer les jeunes à la Parenthèse ; et ils étaient tout contents de les voir réalisées. On a encore très régulièrement des personnes qui viennent nous proposer de l'aide pour l'aménagement intérieur. J'ai lancé récemment un appel au bénévolat pour la mise des ouvrages en rayon, et ça marche ! Même si les gens ne sont pas impliqués directement dans la conception du projet, ils participent d'une manière ou d'une autre à sa mise en place, dans un esprit de convivialité.

Et les associations ? Est-ce qu'il y a eu un moment précis où elles ont été sollicitées ?

Véronique : Il y en a eu beaucoup ! C'est très important ! On a reçu toutes les associations dès le PCSES, dont certaines étaient incontournables... Pour La Passerelle, ça a été évident : elle va dans le même sens, elle a la même approche sur ce qu'il faut partager ; Blandine y est allée cuisiner, avec des jeunes (*rires*), ils sont venus faire des animations chez nous... La ludothèque intervient souvent chez nous. Avec Coagul, c'est plus ténu mais, comme ils n'ont plus de fablab, ils attendent vraiment de venir, pour le partage... et — quelque chose d'important — ils sont très *logiciels libres* : ça donne quand même une orientation, même s'il n'y aura pas QUE des logiciels libres ; ils ont le sens du partage. Et Il y en a d'autres... les jardins, par exemple.

Blandine : Des associations sont prêtes à s'impliquer dans la vie quotidienne de la Parenthèse. On peut avoir des associations de différents types : la ludothèque, la Passerelle, Coagul, le

Théâtre de l'Escalier... mais après, on est aussi ouvert à d'autres associations qui peuvent venir proposer quelque chose beaucoup plus ponctuellement, autour duquel on puisse — c'est le principal objectif de la Parenthèse — créer des projets entre services, avec des associations et avec des particuliers : créer quelque chose de cohérent, et pas que chacun fasse ses petites animations, ses petites actions dans son coin... créer une synergie pour avoir davantage de compétences, pour toucher davantage de public (pas pour « avoir du monde » mais pour rassembler vraiment un maximum de personnes intéressées... ça se construit avec les associations au quotidien. À partir du moment où on a eu des espaces définis, on a rencontré les principales associations pour leur présenter les espaces, pour leur présenter ce que nous envisagions de faire, et pour écouter ce qu'ils pouvaient, eux, apporter dans la Parenthèse ; et ce dès le PCSES, mais surtout depuis deux ou trois ans.

Comment le mobilier intérieur a-t-il été choisi ?

Véronique : Il n'y a pas eu beaucoup de problèmes... parce qu'il n'y avait qu'un seul fournisseur... mais c'était le meilleur ! (*rires*)

Blandine : L'architecte a proposé, à partir de nos retours concernant l'usage que nous voulions en faire, des types de mobilier qui pourraient convenir ; on a fait un appel d'offres, un cahier des charges ; plusieurs entreprises ont répondu, et celle qui a été choisie était une spécialiste des bibliothèques.

Et les noms donnés à chacun des domaines créés à l'intérieur de cet ensemble (K'bane, Marelle, Labo, ...), c'est né comment ?

Véronique : Déjà *la Parenthèse*... Ce sont les habitants de Quetigny qui ont été consultés ; il y a eu une première phase où tous les habitants (dont nous) ont pu proposer des noms, puis une deuxième phase où dix noms ont été choisis par des habitants, des associations, des élu·e·s, des représentants de la bibliothèque ; il en a été retenu trois, parmi lesquels les Quetignois ont été invités à voter.

Donc c'est choisi, c'est La Parenthèse ; mais quels sens peut-on donner à ce nom ?

Véronique : Il me semble que les gens voyaient très bien *La Parenthèse enchantée* — j'espère ! — une parenthèse dans leur vie... parce que, quand on parle de troisième lieu, ce n'est ni le travail, ni la maison : c'est un entre-deux, dans lequel on se retrouve avec des gens, où on est bien (on peut aussi citer le bistrot, avant !) ; c'est donc bien la "parenthèse" entre sa vie au travail et sa vie familiale.

Et les noms des sous-ensembles, alors ?

Véronique : Il y a *la Manivelle* ; c'est un rappel historique [*surnom donné, en raison de sa forme, à l'immeuble qui avait été construit à cet emplacement dans les années soixante, NDLR*] ; il a été conservé pour la salle d'animations, parce qu'on l'aimait beaucoup ; l'autre nom envisagé, *le patio*, faisait un peu trop « maison de retraite »... Il y a une idée d'entraînement, dans ce nom !

Blandine : Les noms des espaces ont été choisis principalement au niveau de la bibliothèque, avec Mathilde Barraud-Touraine, directrice du Pôle Actions culturelles de Quetigny, et notre élue Sandrine Mutin, parce qu'on voulait avoir des noms d'espaces qui représentaient les activités qui s'y dérouleraient. Comme c'était nous qui étions les plus au fait de ce qui allait s'y passer, on a essayé de trouver des noms qui pourraient parler à tout le monde.

En ce qui concerne le choix des ouvrages, des BD, des films, etc., y a-t-il aussi eu une implication des Quetignois-es ?

Véronique : Ah oui, c'est ce qu'on a mis en place dans la précédente médiathèque, par exemple avec les BD on a avec les libraires ce qu'on appelle des "offices en bibliothèque", des sortes de dépôts-ventes : on a le droit de lire les livres, et on peut rendre ensuite ceux qui ne nous plaisent pas... Et on implique beaucoup les lecteurs, sur les BD, sur les mangas... un peu moins dans le cadre des causeries qu'on organisait. Et puis, évidemment, les lecteurs peuvent nous demander ce qu'ils veulent comme livres ; on a des cahiers de suggestions !

Blandine : Sauf pour les ouvrages beaucoup trop anciens, on essaie de répondre positivement à toutes les demandes des lecteurs... soit en bénéficiant de la médiathèque Côte-d'Or, qui prête à toutes les médiathèques, soit en les achetant neufs et en les mettant à la disposition des lecteurs. Ça nous tient à cœur de leur répondre ; ce ne sont bien sûr pas des "commandes", mais on essaie de les satisfaire, parce que ce sont eux qui apportent des choses qu'on aurait loupées... Et puis, ce sont les premiers concernés !

Véronique : Notre objectif n'est pas de bien ranger les livres dans les rayons... On veut qu'ils soient lus, et par-ta-gés ; c'est important, aussi !

Est-ce que le transfert est l'occasion d'un grand désherbage ?

Blandine : Le désherbage se fait depuis un moment ! mais il est vrai qu'on a mis un peu les bouchées doubles ces derniers temps. Et quand on le fait, on transfère les ouvrages au Comité de jumelage, qui les revend, notamment à l'occasion du marché bio. On n'a pas le droit de donner les livres gratuitement à la population... On pourrait les vendre, mais on a autre chose à faire ! On peut les donner à une association. Et le Comité de jumelage les revend pour lancer des projets.

Est-ce qu'il y a un local dédié à des ouvrages retirés des rayons, mais qui restent consultables ?

Véronique : Oui, la réserve. Il y a des ouvrages dont on ne veut pas se séparer... par exemple, le fonds local : on ne met pas tout en rayons, parce que c'est souvent un peu "moche"... mais c'est notre patrimoine.

Blandine : On n'est pas non plus une bibliothèque patrimoniale, dont la mission est de conserver des documents très anciens. Notre but est de faire sortir les livres et de contenter le public.

Véronique : Il y a aussi des projets : par exemple, à l'occasion de certains marchés bio, on a emmené des gens se balader dans la ville, avec une présentation des arbres, de la nature, du parc des Cèdres... tout ce qui concerne le patrimoine de la ville de Quetigny. D'ailleurs, on a créé un petit endroit où les Quetignois mettent des livres à notre disposition, quels que soient ces livres.

Puisqu'il y a à Quetigny une diversité au niveau des langues, régionales ou nationales, est-ce qu'il y a ou peut y avoir un fonds linguistique varié ?

Blandine : On a déjà un fonds documentaire pour l'apprentissage de langues étrangères, ou au contraire, pour l'apprentissage du français par des personnes étrangères, et des magazines

en langue étrangère (qui permettent d'être un peu plus à jour sur l'actualité). Notre fonds documentaire "physique" va être mis au goût du jour ; il y a aussi les ressources numériques par le département, via la médiathèque Côte-d'Or, permettant d'apprendre des langues et de les pratiquer pas seulement par la lecture, mais aussi à l'oral.

Et des ouvrages, par exemple des romans, dans les langues des minorités qui vivent à Quetigny ?

Véronique : On a des albums en arabe... mais pour les romans, on en a principalement en anglais, en allemand, en italien, en espagnol.

Blandine : Ce n'est pas toujours évident de trouver auprès des libraires des ouvrages en langue étrangère, sachant que nous-mêmes ne sommes pas toujours compétent·e·s dans les langues en question. Si on a mis l'accent sur les albums, c'est pour permettre aux enfants, mais aussi aux parents qui apprennent le français, de pouvoir faire des parallèles.

Nous avons abordé cette question parce que des ouvrages qui ne sont pas en français peuvent « servir d'appât » à des gens qui reviendront après cette première expérience.

Véronique : Quand je me suis un peu occupée du fonds « langues », ce que j'aurais aimé, ce sont des livres pratiques en langue étrangère. Ça peut être un bel appel pour les lecteurs... On voyage à l'étranger, et, quand on revient, ça serait intéressant d'avoir par exemple un livre de cuisine en arabe... ça marcherait mieux qu'un roman ! C'est ça qu'il faut qu'on arrive à mettre en place. J'ai essayé d'acheter des livres de cuisine en arabe, en passant par un libraire à Paris, et je n'ai pas réussi. C'est vraiment compliqué, pour des raisons administratives en particulier. Je pense qu'il faut que ces fonds-là soient construits par les lecteurs, et ils seront le reflet des personnes qui viennent nous voir.

Je ne pense pas qu'à l'arabe ; d'ailleurs, il y a beaucoup de langues en Afrique, par exemple. Il y a aussi le turc, le laotien...

Véronique : On a une méthode de ouolof... Il ne faut pas trop s'éparpiller, mais il faut que ça ressemble à la population de Quetigny, qui est très variée. Avec les collégiens, on a essayé de leur faire lire des contes qui ont un rapport avec leur pays, et ensuite ils proposaient une recette de cuisine de ce pays. C'était intéressant, et c'est le genre de chose qu'il faut développer.

Blandine : Après, on capte plutôt des personnes qui voudraient apprendre le français... et on pourrait les solliciter pour avoir des ouvrages dans leur langue d'origine.

Une lectrice, un lecteur, ou une petite cellule allophone pourrait aussi (avec le fablab ?) traduire en français un livre étranger, pour le mettre à disposition... Qu'en pensez-vous ?

Véronique : Il faut venir le faire ! (rires)...

Et serait-il possible, juridiquement, de profiter de voyages de Quetignois-es (en Afrique, par exemple) pour leur racheter des ouvrages qu'ils auraient achetés là-bas ?

Véronique : Non, c'est illégal. Il faudrait que ce soit du don ou de l'échange... Avec des associations, peut-être.

Vous nous avez proposé, avant cette interview, une visite du bâtiment, qui nous a beaucoup impressionnés par la sobriété, l'élégance, la commodité voulues par l'architecte... Sur quels aspects voudriez-vous insister, pour donner le sens de tout ça ?

Véronique : C'est un lieu de vie !

Blandine : On a la chance d'avoir un super-bâtiment, très bien conçu, avec des commodités très chouettes, des fauteuils très confortables... Mais ce sur quoi il faut vraiment communiquer, c'est l'ambiance, la convivialité qu'on veut instaurer dans tous les espaces de la Parenthèse, le fait qu'on y vienne juste parce qu'on a envie de profiter, de voir des gens, de partager ; les échanges dans un lieu de vie où nous devons faire en sorte que chacun puisse s'y sentir bien et avoir une raison d'y venir, que ce soit pour des jeux vidéo quand on est jeune — ou moins jeunes, d'ailleurs —...

Véronique : il y a aussi des *serious games* (à la fois ludiques et pédagogiques) ; et ça, ça fait beaucoup d'intergénérationnel !

Blandine : pour de la lecture, pour bavarder, se retrouver au café solidaire ; on peut y venir avec des tout-petits, dans le cadre scolaire, pour jouer...

Véronique : Le jeu, c'est très important : respecter l'autre ! il y a des tas d'applications qui ne sont pas forcément tout de suite évidentes, mais qu'on apprivoise... Dans un lieu de vie, on apprend tous à se connaître, et c'est ça qu'il faut faire !

Blandine : En plus du quotidien, il y aura des soirées autour de différentes thématiques, de différentes compétences, il y aura des spectacles, des conférences, une activité aussi qui permettra de découvrir, de se connaître, de partager...

Véronique : Un lieu de vie et un lieu de connaissance, parce qu'on n'a jamais fini de s'instruire. C'est important de ne pas l'oublier, parce qu'il s'agit certes d'un lieu de vie, mais aussi d'un lieu où on grandit tous ensemble et où on fait grandir la communauté. C'est ça qui est important.

Grand merci pour votre accueil et pour la clarté de vos propos. Vous nous avez consacré du temps, à un moment où vous êtes très occupées, et nous vous en sommes, comme nos lecteurs le seront aussi, reconnaissants.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 28

jan.-fév. 2024

La plaine des Aiguisons en devenir

Inaugurée lors de la réunion publique du 7 décembre à l'amphi du lycée agricole où 75 personnes étaient présentes, la consultation sur la transformation de la plaine des Aiguisons poursuit son chemin sous la responsabilité de Sophie Pannetier, déléguée à l'information et la démocratie participative, d'Amandine Peseux et Marie-Emelie Guignot, chargées du développement durable/Agenda 30, David Richard chef de service des espaces verts et Vincent Mayot paysagiste cabinet Mayot & Toussaint.

Une première consultation, engagée au dernier trimestre 2023 sur la démolition ou non de l'immeuble qui abritait l'ancien centre social Léo Lagrange, s'est scellée par l'option disparition de cette construction : 66 % des quelques 209 réponses pour la démolition et 34 % contre. Cet immeuble fera place à un espace arboré, tandis que le « mille club » sera réhabilité pour continuer d'abriter le théâtre des « Prairies ».

Trois ateliers ont travaillé sur le devenir de la plaine des Aiguisons :

- Le premier (16.12.23), auquel ont participé une quarantaine de personnes, a consisté en une prise de connaissance, sur le terrain, des potentialités et enjeux de cet espace suivie d'un échange à la Maison des associations sur l'environnement de cet espace, sur le projet et les objectifs des ateliers à venir
- Le deuxième (18.01.24) a été précédé de rencontres avec l'équipe pédagogique de l'école élémentaire des Aiguisons et avec deux classes de BTS du CFA -aménagement paysagers 2ème année- dont les étudiant.es ont commencé leur projet de formation par un diagnostic écologique de la plaine au printemps 2023.

Cet atelier, qui a réuni une bonne trentaine de personnes, s'est déroulé en deux temps : quel espace imaginer dans 20 ans : espace polyvalent, jardin, forêt urbaine, parcours de sport, petite

mare ou fontaine pour oiseaux... ? Et concrètement que peut-on réaliser sur cet espace ? Potager éducatif, espace méditerranéen, parcours santé, forêt urbaine, kiosque à musique, tables de pique-nique, ... ?

- Le troisième (3.02.24) a également réuni une trentaine de personnes réparties en quatre groupes chargés d'élaborer, chacun, une épure de la disposition de l'espace en intégrant les différentes propositions retenues. Une synthèse de ces épures sera proposée par les responsables de la conduite de cette consultation le 15 février prochain pour être validée.

Que penser de ce projet participatif et de la démarche engagée ?

On peut sans doute regretter le tempo trop rapide de l'élaboration (4 ateliers de deux heures c'est trop peu), ainsi que l'étroitesse de l'enveloppe financière (200 000 euros) qui pousse à limiter ou abandonner certaines propositions. Mais disons-le tout net, c'est la première fois, à Quetigny que la population est invitée à participer réellement à l'élaboration d'un projet et de fait co-décider avec les élus et les services de la ville du devenir d'un espace conséquent dans notre ville. Certes le nombre de présents aux ateliers est assez modeste mais la démarche engagée, et largement partagée, devrait, souhaitons-le, provoquer et inspirer d'autres étapes dans la participation active de nos concitoyen·ne·s à la vie et au devenir de leur collectivité.

Ce projet, somme toute limité et assez simple comparé par exemple à celui du cœur de ville, peut toutefois nous permettre d'avancer dans l'exercice de la citoyenneté. Lorsque les habitants d'une ville ne sont consultés qu'au moment de l'élection municipale, ils s'éloignent de la vie politique en déléguant passivement leur pouvoir aux élu.es. Les consulter régulièrement, leur proposer les moyens de participer activement à l'élaboration et la décision sur les projets et les problèmes, petits et grands, de leur ville, ne peut que les réconcilier avec la vie et l'engagement politiques. N'est-ce pas le meilleur moyen de donner réellement le pouvoir aux citoyen·ne·s dont les élus ne sont que les représentants.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 28

jan.-fév. 2024

L'École souffre, Macron fait n'importe quoi !

L'École est, paraît-il, la priorité de Macron ; la presse bien-pensante ne cesse de le souligner depuis des mois... et la machine médiatique mise en place par l'Élysée dès les premiers jours de 2023 place l'éducation au cœur du débat politique... Mais en quels termes, grands dieux ?

Les problèmes de l'École atteignent le seuil de l'insupportable :

L'enquête PISA, qui suit depuis 23 ans les acquis des élèves de 15 ans dans 81 pays, le montre : jamais la France n'avait enregistré une telle chute de ses résultats. En *culture mathématique*, elle a perdu 21 points, et en *compréhension de l'écrit* 19 points en trois ans.

Le métier d'enseignant est largement dévalorisé : alors que le rapport candidats-reçus aux concours de recrutement (CAPES-agrégation) était d'1 sur 20 en 1980, il est aujourd'hui d'1 sur 2. Les meilleur·e·s étudiant·e·s ne souhaitent plus exercer le métier de professeur, maltraité depuis des décennies en termes de conditions de travail, de considération et de rémunération. En début de carrière, un enseignant français du second degré est payé (par heure / élève) deux fois moins que sa/son collègue allemand·e !

Un quart des postes proposés en mathématiques et lettres ne sont pas pourvus par les jurys, alors qu'arrive l'âge de la retraite pour les nombreux enseignants recrutés dans les années 81-90 ! Et la situation ne cesse de s'aggraver sous la présidence Macron : pour la session 2024, il y a au 1er février 38 % de candidats en moins inscrits aux concours de recrutement des professeurs par rapport à 2019.

Le constat du rapport du jury de CAPES de mathématiques 2023 (en principe peu enclin à mettre les pieds dans le plat) est accablant : « Trop de copies révèlent des fragilités sur les connaissances disciplinaires, sur les notions et démonstrations abordées au lycée mais également sur celles étudiées plus particulièrement au collège. Il est attendu de futurs enseignants qu'ils soient en capacité d'énoncer des définitions et de rédiger rigoureusement des démonstrations portant sur des notions mathématiques travaillées dans le secondaire... Trop de candidats ont produit des copies manquant de concision et présentant une mauvaise maîtrise de la langue française (syntaxe, conjugaison et orthographe) ».

Gabriel Attal, ministre-météore de l'Éducation (le 2ème après Pap Ndiaye, excellent historien qui doit encore se demander ce qu'il est venu faire dans cette galère) s'exprimait au micro de France Info : « On va recruter des enseignants en français et en mathématiques, pour pouvoir réduire le nombre d'élèves par classe »... Mais comment faire (par exemple dans notre Académie qui fait partie des plus déficitaires en postes d'une année sur l'autre)? Fastoche! puisqu'on ne recrute plus assez de titulaires, on embauche des auxiliaires et précaires, mal payés et sans perspectives de carrière ; voilà qui donne envie, et permet de travailler dans de bonnes conditions !

Soyons rassurés : durant la grande conférence de presse qu'a tenue Emmanuel Macron le mardi 16 janvier depuis l'Élysée, le président a prouvé son grand intérêt pour l'Éducation nationale.

D'abord, il a décidé d'augmenter le nombre de ministres de l'Éducation :

Il est ministre lui-même, puisqu'il ajoute par-ci par-là aux programmes des heures d'enseignement, en éducation civique (censée « réarmer le pays », expression pas très bien choisie pour motiver les profs...), culturelle, artistique (sans, bien sûr, dire où il enlève d'autres heures). Son épouse Brigitte, qui demeure la grande défenderesse du théâtre à l'école (souvenirs de jeunesse), qui fut la protectrice acharnée du sinistre Blanquer, et qui a de surcroît des convictions bien arrêtées en matière de pédagogie, l'est aussi.

Gabriel Attal, pour lequel l'Éducation nationale a été un chouette tremplin vers de plus hautes destinées, a d'emblée déclaré que l'école est « la priorité absolue de son gouvernement » et qu'il « l'emmène avec lui à Matignon » (ce qui ne doit pas faire plaisir à celle qui lui succède).

La super-ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports, des Jeux olympiques et des jeux paralympiques initialement nommée, Amélie Oudéa-Castéra, aurait eu largement le temps de s'occuper de l'École en crise dans les mois à venir !

Il était d'ailleurs prévu qu'elle soit flanquée d'un·e ministre délégué·e (ça en faisait un·e de plus)... Qui dira qu'il n'y a pas assez de têtes politiques pour cogiter sur notre Éducation nationale ?

Surtout, on a bien compris que ce sont les problèmes fondamentaux de l'Éducation nationale qui sont pris à bras le corps par Macron et son équipe très fournie :

- la régulation de l'usage des écrans "pour nos enfants"
- l'expérimentation de la "tenue unique" dans les établissements scolaires
- l'apprentissage de la Marseillaise dès le primaire
- le rétablissement des cérémonies de remise des diplômes "dès cette année" au collège
- la généralisation, au lycée, du service national universel en seconde.

Avec des mesures pédagogiques aussi radicales et innovantes, le "niveau" (pour reprendre l'expression de tout expert autoproclamé de l'éducation) ne peut que "monter" !

Épisode imprévu et sidérant : à peine nommée, la super-ministre a manqué une occasion de se taire en expliquant ingénument avoir ôté son fils de la petite section de maternelle d'une école publique et l'avoir inscrit dans un des établissements les plus huppés de France, l'école-collège-lycée Stanislas (Paris, VIe), à cause, a-t-elle dit, des « paquets d'heures qui n'étaient pas sérieusement remplacées » dans le public... sans même croiser le regard quelque peu courroucé de son prédécesseur — et supérieur — Gabriel Attal, qui avait promis « une classe, un prof ! », et encore moins imaginer l'étrangement de fureur de tous les fonctionnaires de l'Éducation nationale qui en bavent au quotidien, font l'impossible pour traiter les programmes et savent que près de 90 % de la rémunération des enseignants du privé proviennent de l'État ! A.O.C. avait d'ailleurs aggravé son cas à la fin de l'interview en déclarant, inspirée sans doute par son inconscient de caste, que désormais ses enfants « ont des amis, qu'ils sont bien, qu'ils se sentent en sécurité ».

Elle a d'ailleurs été, à l'occasion, prise en flagrant délit de mensonge : l'institutrice de son fils dans le public n'a jamais été absente dans l'année où il a été exfiltré de son école !

Les enquêtes menées par *Médiapart* et *Le Monde* à partir d'un rapport de l'Inspection Générale ont montré depuis que Stanislas s'affranchissait des règles — pourtant peu suspectes de favoriser exagérément le Public — de la "loi Debré" de 1962 :

- en matière "d'injure publique en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre"
- en rendant obligatoire, contrairement à ce que prévoit le Code de l'éducation, l'éducation religieuse
- en délivrant, dans le cadre de la catéchèse, des messages "pouvant conduire à méconnaître le contrat d'association, les valeurs de la République telles que prévues dans le contrat d'engagement républicain" et "susceptibles de recevoir une qualification pénale"
- en incitant certains élèves, dont un fils de la ministre, à renoncer à leurs autres vœux dans « parcoursup » en échange de la totalement illégale « garantie d'être admis » dans une Classe Préparatoire aux Grandes Écoles de Stanislas.

De plus, cet établissement utilise, pour recruter la progéniture d'Amélie, la possibilité de placer les enfants dans des classes non mixtes, ce qui avait été interdit par la loi Haby de 1975, mais rétabli par la loi Darcos de 2008.

On ajoutera que les dernières statistiques établies par le ministère de l'Éducation Nationale démontrent que les établissements privés sont loin de prendre leur part en termes "d'École inclusive".

On a appris peu après qu'Amélie Oudéa-Castéra avait gagné avant d'être ministre, en tant que directrice générale de la Fédération française de tennis, 500 000 euros brut sur 13 mois... Elle avait précisé devant une commission d'enquête parlementaire que sa rémunération était "très proche de celle de son prédécesseur" ; il est vrai qu'elle n'avait touché que 86 000 € de plus, une broutille...

Fin janvier, *Médiapart* (toujours) révélait qu'à l'été 2023, la déjà ministre des sports avait fait la promotion d'une école privée hors contrat, *Diagonale*, proposant aux jeunes sportifs des cursus aménagés facturés de 4 900 à 6 000 euros l'année, qui souhaitait passer sous contrat avec l'État. Contre l'avis exprimé par ses principaux collaborateurs, Amélie Oudéa-Castéra a

personnellement poussé pour que ce soit le cas, transférant ainsi à l'État, généreux, la charge élevée de la rémunération des enseignants de cette école.

Début février, Amélie a reçu la démission fracassante de l'un des plus hauts fonctionnaires de son ministère, le recteur de Paris Christophe Kerrero, qui avait reçu l'accord de Gabriel Attal pour fermer trois classes préparatoires et en ouvrir trois autres, pour préparer de futurs professeurs des écoles à leur métier et permettre à des bacheliers professionnels d'accéder à des écoles d'ingénieurs prestigieuses. La nouvelle ministre avait décidé de suspendre ces fermetures. Pour défendre l'égalité des chances ?

Comment la Macronie a-t-elle pu une seule seconde confier l'Éducation nationale à cette provocation vivante, et soutenir aussi longtemps une telle traîneuse de casseroles ? Il est vrai qu'elle était camarade de promotion à l'E.N.A. de notre futur président...

Nous avons appris, après un long suspense, qu'elle ne garderait finalement que les Sports et les Jeux. Autre bonne nouvelle : Bayrou, qui était ministre de l'Éducation nationale il y a déjà trente ans (sans laisser un souvenir inoubliable) et qui "avait ses exigences", ne rempile pas. Quant à Nicole Belloubet, nouvelle titulaire du poste, elle a au moins le mérite de connaître l'Éducation nationale, puisqu'elle a été professeure d'université et rectrice avant de détenir les portefeuilles du logement et de la santé. Mais les projets de "réforme" du ministère, réaffirmés par Gabriel Attal, restent les mêmes, et ils mobilisent les enseignants contre eux, ce qui a donné lieu (fait exceptionnel) à deux grèves en 7 jours, le 1er et le 6 février, contre :

- la fin du collège unique résultant de la mise en place des groupes de niveau sur la totalité de l'horaire de maths et de français, allant ainsi à l'encontre des conclusions de toutes les études scientifiques nationales et internationales de ces dernières années, et conduisant à un "brevet-sanction" fermant la porte du lycée aux élèves qui ne l'obtiennent pas
- la poursuite de la mise en œuvre du « Pacte » donnant des avantages salariaux aux enseignants qui remplacent leurs collègues en plus de leurs heures de cours, quelles que soient leurs disciplines... comme si cela n'avait pas d'impact sur leurs préparations et corrections pour leurs autres heures !..
- la rémunération scandaleusement basse d'une profession vitale pour l'avenir du pays, à qui on impose un pilotage totalement désincarné et ignorant des réalités quotidiennes de l'École.

Quelle "feuille de route" a reçu Nicole Belloubet ? Ramènera-t-elle son ministère dans la réalité des problèmes ? Bon courage aux enseignant-e-s, aux familles et aux jeunes, qui s'interrogent avec une inquiétude grandissante sur leur avenir !

Et, pour détendre l'atmosphère, un lien vers la [parodie des Goguettes](#) "N'insultez pas Stanislas"...



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 28

jan.-fév. 2024

Gratuité des transports urbains : utopie ?

Un tramway nommé désir par une majorité de nos co-métropolitain·e·s pourrait-il se transformer en tramway nommé cauchemar ?

Nous avons vu avec bonheur ce moyen de transport collectif et écologique se mettre sur les rails le 1er septembre 2012 (après, comme dans bien d'autres villes, l'abandon du vieux tram, pour nous en 1961), donc depuis plus de 10 ans maintenant ; mais s'il fallait **dresser un bilan** après cette décennie — et tant pis si certain·e·s voient en nous des insatisfait·e·s permanent·e·s — ce ne serait sans doute pas un zéro pointé, mais un « passable », comme on en trouvait sur nos bulletins de notes d'antan !

Si le réseau au départ intelligemment et populairement pensé et "opérationnalisé" par notre cher feu André Gervais, adjoint chargé des mobilités et militant communiste, il est aujourd'hui tristement figé, et ses conditions d'exploitation se sont très notoirement dégradées, surtout en termes tarifaires.

On regrettera d'abord que les **projets d'extensions** soient savamment et secrètement élaborés, sans aucune participation des usager·e·s (pas de co-construction, et donc, nécessairement et "macroniquement", recul démocratique conforme à la doctrine néo-ducale) ; il est quasiment certain que si elles voient le jour, ce ne seront pas les quartiers les plus populaires qui en bénéficieront !

Aujourd'hui, **la tarification** peut être à la fois qualifiée de "dégradée" et de "dégradante" par rapport à l'ancien réseau de bus, très bien maillé et bon marché, classé plusieurs années de suite dans le trio de tête national.

On notera, dans le désordre (apparent...), une augmentation aussi folle que furieuse, à l'été 2023, du ticket à l'unité délivrable par support bancaire dans le transport, supérieure à 40 %. Pour faire avaler la pilule, le néo-duc a concédé une gratuité étudiante... mais uniquement en été et circonscrite aux weekends : autant dire que cela ne concerne quasiment personne !

Parmi les points positifs, l'abonnement étudiant est à 15 € / mois pour les 18-25 ans (42 € pour le quidam), mais on notera l'absence de tarif allégé pour les retraité·e·s (tou·te·s riches à Dijon, comme chacun sait...), ce qui est dans le paysage français plutôt une rareté, et disons-le tout net, une forme de "jeunisme" bien dans l'air du temps macroniste.

Dans la droite (à double sens) ligne de la stigmatisation des plus fragiles, on notera la suppression pure et simple du forfait 50 voyages mensuels gratuits, passés à 30... puis à rien, pour les demandeurs d'emploi (qui feraient mieux de "traverser la rue"...). On retiendra le cas des personnes en situation de handicap, qui, pour bénéficier de la gratuité, doivent atteindre le niveau de dépendance maximum (3), c'est-à-dire celui de où l'on dépend d'une tierce personne (80 % et plus) ; sinon, elles paieront plein pot et n'auront que le droit de t'asseoir sur une place dédiée, si d'aventure on accepte de la lui offrir...

Le réseau dijonnais, fort de 36 lignes (tram, lianes et bus), reste, en dépit de cette augmentation notoire de ses tarifs, plutôt bien placé parmi les villes françaises, se situant en 3ème position pour le ticket unitaire (hors délivrance dans le transport) à 1,30 €.

Il est aussi 3ème pour l'abonnement mensuel (42 €), mais s'effondre au 13ème rang pour l'achat d'un pass 10 voyages (13 €).

Mais faut-il vraiment comparer tous ces tarifs dans le détail ? Ne devrions-nous pas plutôt considérer la question, très politique, de la **gratuité des transports publics** ? Entendons-nous bien, nous parlons d'une gratuité d'accès, d'une mise à disposition par la collectivité de moyens de déplacement à tous. Il s'agit de déterminer si le financement s'impose seulement aux utilisat·eurs·rices. La question est, osons le terme, philosophique ! Le coût induit par les transports proposés à tout un chacun ne devrait-il pas être supporté par le collectif, communautaire et solidaire ? Et ce d'autant plus que l'impact environnemental et l'urgence climatique sont à prendre en considération ?

À ce jour, si l'on inclut la plus grande communauté urbaine ayant rejoint le cercle de la gratuité, à savoir l'aire urbaine de Montpellier (près de 500 000 personnes), 43 territoires ont opté pour la gratuité d'accès et la partage de la charge de façon collective, que l'on utilise ou pas lesdits transports.

La plus ancienne aire urbaine (de population significative) utilisant cette approche est celle de Dunkerque (192 000 habitants) et elle a, depuis ce basculement, enregistré une augmentation de 125 % de sa fréquentation (en 7 ans, de 2017 à 2023).

On constate également que l'influence sur la diminution du trafic de véhicules individuels est relativement faible ; en revanche, on assiste, parallèlement à l'augmentation de la

fréquentation des trams et bus, une augmentation corrélée de celle des transports doux (dans l'ordre, du plus au moins : vélos — à assistance ou non —, trottinettes et autres gyropodes).

Il paraît important d'insister sur le poids du contrôle, en termes de ressources humaines et matérielles. Les enquêtes menées auprès des conducteur·rice·s font apparaître (de façon inattendue) une baisse significative de la délinquance et des incivilités, ainsi qu'une augmentation de la convivialité entre machinistes et personnes transportées.

Le manque à gagner (en pourcentage du budget global des transports) d'une métropole-ville-communauté urbaine à l'autre, se situe selon les sources entre 8 et 12 % : rien d'insurmontable (pour 500 000 habitants à Montpellier, entre 29 et 42 millions d'euros). Il s'agit vraiment d'une démarche collective et solidaire, d'une participation à la réduction des pollutions et gaz à effets de serre, mais aussi d'un mieux-être dans nos villes ; et de cela, on parle beaucoup, mais globalement on avance peu, faute de critères bien précis !

Nous sommes évidemment tout à fait **en faveur de cette avancée pour notre métropole**, mais ce n'est pas à l'ordre du jour des équipes actuelles, regrettons-le...

Liens, sources, et pour aller plus loin :

Infographie. Dans quelle ville les transports en commun sont-ils les plus chers ? *Actu.fr*
https://actu.fr/societe/infographies-ville-transports-commun-tarifs-plus-chers_116071.html

5 villes où les transports sont gratuits – *Les Échos*, 12 décembre 2023
<https://www.lesechos.fr/weekend/business-story/5-villes-ou-les-transports-sont-gratuits-2040940>

Observatoire des villes du transport gratuit
<http://www.obs-transport-gratuit.fr/les-villes-du-transport-gratuit-163/gratuite-totale-184/>

« Ce sont toujours les classes moyennes qui supportent les augmentations de prix », proteste Laurent Bourguignat
<https://www.infos-dijon.com/news/opinion/les-republicains/mobilites-ce-sont-toujours-les-classes-moyennes-qui-supportent-les-augmentations-de-prix-proteste-laurent-bourguignat.html>

Transports en commun gratuits : une stratégie payante ? 28 Minutes *Arte*, 28/12/2023
<https://www.arte.tv/fr/videos/118305-002-A/transports-en-commun-gratuits-une-strategie-payante/>

Comment sera financée la gratuité des transports en commun à Montpellier ?
<https://www.francebleu.fr/infos/transports/comment-sera-financee-la-gratuite-des-transports-en-commun-a-montpellier-4315007>



Les panneaux photovoltaïques

Fin janvier, une rumeur a circulé à Dijon dénonçant l'installation prochaine de panneaux photovoltaïques sur le parc de la Colombière (et peut-être même sur le Clos de Vougeot !). Malgré un démenti de la ville de Dijon, un mystérieux collectif SCHD (Sauvons nos Colombes d'Hier et de Demain) maintenait sa manifestation le dimanche 28 au matin devant le Parc et jusqu'à la Place Wilson. La presse locale, conviée, n'a pas eu la curiosité de venir, se contentant de la communication municipale dénonçant une « fake news » alors que l'énormité de l'annonce et le calembour dans le nom du collectif aurait pu les intriguer. Dommage ! Ils auraient alors appris qu'il s'agissait d'un canular, c'est à dire d'une farce, monté par la Confédération Paysanne, Attac 21, le comité local des Soulèvements de la Terre et d'autres associations pour informer les Dijonnais sur les ravages, présents et à venir, de l'agrivoltaïsme que le gouvernement veut développer à grande échelle.

Alors que les derniers arbitrages sur les décrets d'application de la loi d'accélération des énergies renouvelables (ENR) votée ce printemps sont en passe d'être promulgués, c'est la course à l'échalote dans nos campagnes depuis quelques mois pour l'installation de parcs photovoltaïques sur des terres agricoles ou naturelles. Grâce aux promesses financières faramineuses de ce nouveau marché à venir, beaucoup de communes et d'agriculteurs sont prospectés et incités par des promoteurs qui veulent maximiser en nombre et en surface des projets de panneaux.

Dans notre région, la course est lancée. Par exemple, dans la Nièvre, 30 projets sont en cours : 2 réalisés, 10 validés (en attente des recours) et 20 en cours d'instruction. Dans le Jura, entre Loulle et Mont-sur-Monnet, ce sont 87 ha de forêt menacés par un parc divisé en 16 îlots de 3 à 13 ha. Dans la région dijonnaise, à Curtil-Saint-Seine, un projet de parc photovoltaïque de de

60 ha (avec clôtures et caméras de surveillance) porté par Total-Quadran et trois agriculteurs ne vivant pas à Curtil cerneait aux 3/4 le village. L'ensemble du village est totalement opposé à ce projet.

Il ne s'agit pas de refuser les énergies renouvelables photovoltaïques ou autres, mais leur développement ne doit pas se faire au détriment de la transition agroécologique, de la souveraineté alimentaire et de la biodiversité. Or ces projets s'installent sur des surfaces agricoles qui seraient plus utiles cultivées en agroécologie, ou sur des surfaces naturelles ; ces projets altèrent la biodiversité en recouvrant et fractionnant les territoires (clôtures, défrichage...). D'ailleurs les chercheurs du GIEC et de l'IPBES alertent contre les projets d'atténuation du changement climatique qui ne prennent pas en compte, outre les aspects climatiques, la biodiversité, les aspects sociaux et la souveraineté alimentaire.

Les études de l'Ademe, RTE ou Négawatt montrent que le gisement de toitures et de zones artificialisées ou dégradées est largement suffisant pour atteindre le scénario le plus demandeur en photovoltaïque (208 GW).

L'accaparement des terres agricoles n'est pas sans poser des problèmes dans les villages, avec des conflits d'usage (agriculture contre électricité), une spéculation sur les terres, les énergéticiens louant beaucoup plus cher les terres, avec peut-être même le risque de création d'une bulle financière.

L'intérêt pour les énergéticiens de construire de gigantesques parcs est de diminuer les coûts et de rentabiliser plus vite leurs investissements, d'autant qu'ils sont largement subventionnés par les pouvoirs publics. Les subventions aux renouvelables sont passées de 20 milliards d'euros en 2008 à 78 milliards en 2019, dont près de 70 % pour l'électricité. En France, la Cour des comptes les chiffrait à 5,3 milliards d'euros pour l'année 2016, dont 90 % pour la production d'électricité. Ces chiffres sont à mettre en parallèle avec les subventions européennes pour l'efficacité énergétique, qui ne représentaient que 9 % de l'ensemble des subventions à l'énergie. En France, les pouvoirs publics ont instauré un nouveau mécanisme de prix garantis, le complément de rémunération ou contrat pour différence (CfD) qui fait que si les prix du marché sont trop bas, l'État compense le manque à gagner !

Si par contre les prix du marché dépassent un plafond, les exploitants doivent reverser tout ou partie du surplus. Tout cela fait, par exemple, que TotalEnergie promet à ses actionnaires 12 % de rentabilité sur les énergies renouvelables tout en faisant un greenwashing éhonté : 75 % de sa communication porte sur les renouvelables, qui ne font que 20 % de ses capacités énergétiques !

En conclusion, pour l'agrivoltaïsme, le plan gouvernemental consiste à ouvrir aux énergéticiens le marché de vastes terres agricoles rentables, en profitant des difficultés du monde agricole et sans remettre en cause structurellement ce modèle intensif. La Confédération Paysanne dénonce les dérives d'industrialisation de l'agriculture que l'agrivoltaïsme représenterait : atteinte à la vocation nourricière de la terre du fait de l'artificialisation et de la concurrence entre production énergétique et alimentaire, précarisation des baux ruraux, perte d'autonomie paysanne, manne financière générant des conflits d'intérêt, perte de la qualité de vie au travail, dégradation des paysages, atteintes à la biodiversité (destruction d'habitats et d'espèces protégées), projets financiers... Refusons ce plan et sa mise en œuvre !



Crise de l'agriculture : la parole aux syndicats

La colère des agriculteurs français, voire européens, a fait la une des journaux au début de ce mois. Nous n'avons pas manqué d'explications venues de médias souvent friands de spectaculaire et pas toujours soucieux d'expliquer sur le fond une crise multiforme, qui ne se limite pas à la question du "manque de compétitivité", d'"obligations en matière d'environnement" ou de la "concurrence internationale". Pour vous proposer une analyse politique approfondie, nous avons choisi de recourir à une analyse argumentée et éclairante menée par des organisations syndicales (représentant tous les secteurs de l'économie) dont nous partageons les vues et qui abordent la question du côté des agriculteurs comme de celui des autres citoyens. la voici :

Non au vol du travail des agriculteurs et des salariés par les multinationales !

par Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, Laurence Marandola, Porte-parole de la Confédération paysanne, Murielle Guilbert et Simon Duteil, Co-porte-parole de Solidaires, Benoît Teste, Secrétaire général de la F.S.U. et Pierre Thomas, Président du Modéf :

Face à la captation des finances par l'agro-industrie, il faut augmenter les salaires, revaloriser le travail, revoir la répartition des subventions pour changer en profondeur le système agricole en faillite, revendique un collectif d'organisations syndicales.

La mobilisation du monde agricole met en lumière un scandale. D'un côté, de plus en plus de paysans et de paysannes ne vivent plus de leur travail. De l'autre, les prix de l'alimentation

explosent et les salariés sont toujours plus nombreux à être en difficulté pour manger correctement. Pourquoi ? Parce que les richesses sont captées par la finance, les multinationales de l'agroalimentaire et par la grande distribution dont les marges atteignent des records. Ce sont les mêmes, les patrons de l'agroalimentaire et les patrons de la grande distribution, qui s'allient pour tirer vers le bas la rémunération des agriculteurs et qui exploitent leurs salariés. Les causes du malaise sont les mêmes, les revendications se rejoignent : vivre dignement de notre métier. Nous appelons les salariés et les paysans à s'unir pour mettre fin au vol de leur travail par les multinationales et par les actionnaires.

Le mouvement des agriculteurs et agricultrices en colère doit permettre une revalorisation du travail. Rappelons-nous : durant le Covid, les métiers d'utilité publique ont été applaudis : paysan·ne·s, personnel soignant, éboueurs, routiers, caissières, enseignants. Où en sommes-nous aujourd'hui pour ces travailleuses et travailleurs ? Toujours plus de difficultés à se loger, se nourrir, vivre correctement ! Sans parler d'une réforme des retraites injuste et inique, pour laquelle les paysannes et paysans se sont mobilisés aux côtés des salariés en ravitaillant avec les produits des fermes pour « nourrir la lutte ».

Le débat public autour des conditions de travail et le niveau de rémunération des agriculteurs et agricultrices doit permettre de réorienter les politiques publiques au service de l'intérêt général et des travailleuses et travailleurs de la terre. S'il n'y a pas de paysannes et de paysans au travail, il n'y a pas de nourriture dans les assiettes. Point barre. Ces hommes et ces femmes qui se lèvent jour après jour, prennent soin de la terre et des animaux, sont indispensables à toutes et tous pour pouvoir effectuer les activités individuelles ou collectives de la vie courante.

Endettés et précarisés

Et au fond, tout le monde le sait bien... Pourtant, une partie significative des agriculteurs vivent en dessous du seuil de pauvreté, endettés et dépendants d'un système économique inhumain. Quant aux ouvriers agricoles et aux saisonniers, ils et elles cumulent précarité, bas salaires et pénibilité. Le monde paysan est en quelque sorte « à part » tant les droits sociaux octroyés à cette profession sont faméliques : pas de droit au repos, retraites misérables, en particulier pour les paysannes, recul des services publics dramatique dans nos campagnes... Un scandale ! La seule réponse qui leur est apportée est la course au gigantisme. Pour tenter d'avoir un revenu digne, il faut produire toujours plus, s'agrandir, et s'endetter. Ainsi les agriculteurs se retrouvent dépendants, voire pieds et poings liés vis-à-vis de l'agrobusiness, et on transforme les paysans en « agrimanagers » avec une logique de patrons.

Sommes-nous prêts à voir le monde agricole continuer à périr sous nos yeux pour, au final, délocaliser la ferme France ? Depuis cinquante ans, la superficie des exploitations a été multipliée par quatre et le nombre de paysans a été divisé par quatre. Quel est l'intérêt de cette course au gigantisme ? Quel est le sens de forcer les agriculteurs français à produire toujours plus pour inonder les pays émergents de poulets de batterie et de lait en poudre ?

L'histoire a démarré avec cette logique de libéralisation prônée par l'OMC. L'industrie française n'a pas pu résister contre le moins-disant social et environnemental. L'usine France a été délocalisée. Le monde ouvrier en a fait les frais. Et les paysans ont déjà payé un lourd tribut. Il est temps d'engager une rupture avec le dogme du libre-échange qui asphyxie le système

agricole et alimentaire et le monde paysan, qui met en compétition les travailleuses et travailleurs du monde entier et qui tire les droits sociaux et environnementaux vers le bas.

Imposer un prix minimum pour protéger les paysans

La réponse à la mobilisation passe par la reconnaissance du travail et par la fin de la marchandisation de l'agriculture. Il faut imposer un prix minimum pour protéger les paysans face aux multinationales. Il est temps de conditionner l'entrée des matières premières et des marchandises sur le marché européen au respect de normes environnementales et sociales. Il est temps d'harmoniser vers le haut en Europe les droits sociaux et environnementaux.

Au lieu de cela, pour ne surtout pas remettre en cause les rentes de l'agro-industrie, gouvernement et grands patrons agricoles dévient le débat sur les normes environnementales. Les remettre en cause serait une dramatique régression. Les agriculteurs et agricultrices ont par leur travail un impact direct sur la moitié de la surface du territoire français, sur notre santé, notre alimentation, notre eau, bref sur notre quotidien. Touchés de plein fouet par la multiplication des catastrophes naturelles, ils et elles payent aussi la pollution au prix fort : les cancers sont la première cause de mortalité chez les agriculteurs et les agricultrices.

À l'image des ouvriers de l'automobile qui subissent la délocalisation de leur industrie au prétexte de la transformation environnementale, les agriculteurs se heurtent à la multiplication des normes environnementales vécues comme autant de "bâtons dans les roues" alors que le quotidien est déjà difficile. La mise en opposition du social et de l'environnemental est l'impasse sur laquelle prospèrent l'extrême droite et les politiques néo libérales. Comment la dépasser et traiter l'urgence sociale et écologique de front et ensemble ? En ayant enfin le courage de s'attaquer au capital !

De plus en plus de Français et de Françaises aspirent à manger une nourriture de qualité mais n'en ont pas les moyens. De plus en plus de paysans aspirent à transformer leur façon de produire en adoptant des pratiques agro écologiques mais ne disposent pas du soutien suffisant pour réaliser cette transition coûteuse. Augmentons les salaires et revalorisons le travail, remettons à plat la répartition des subventions et révisons en profondeur le modèle agricole; voilà les chantiers qu'il faut ouvrir pour permettre à chacune et chacun de vivre de son travail et de consommer une alimentation de qualité produite en proximité !

Signataires : Laurence Marandola, *porte-parole de la Confédération paysanne*; Sophie Binet, *secrétaire générale de la CGT*; Murielle Guilbert et Simon Duteil, *co-porte-parole de Solidaires*; Benoît Teste, *secrétaire général de la FSU*; Pierre Thomas, *président du Modéf*.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 28

jan.-fév. 2024

Israël : boycott, désinvestissement, sanctions !

Il ne nous reste plus que le « B » de boycott et le « D » de désinvestissement pour qu'enfin l'État d'Israël et ses dirigeants soient l'objet de sanctions.
Plus que jamais : B. D. S. !

Aussi longtemps que la communauté internationale permettra à Israël de massacrer les Palestiniens en leur refusant toute existence en tant que peuple, la société juive israélienne aura du mal à sortir de la logique fascisante où l'ont conduite ses dirigeants civils, religieux et militaires.

Pour l'heure, il n'y a rien à espérer — et même tout à craindre — du côté d'Israël, et le droit international ne protégera les Palestiniens d'un génocide que par des "paroles verbales", comme celles de la Cour internationale de justice, utiles mais qui resteront lettre morte tant qu'aucune force extérieure ne viendra s'interposer.

Dans ces conditions, l'espoir de libération et de décolonisation pour les Palestiniens ne peut reposer que sur la capacité de la société civile mondiale à se mobiliser.

En dehors de la Palestine, il nous faut essayer de pousser le « B » et le « D » de Boycott et Désinvestissement vers le « S » de Sanction.

En France, c'est le groupe Carrefour qui, pour l'heure, doit faire l'objet d'une attention toute particulière : associé à Electra Consumer Products, sa filiale Yenot Bitan est présente dans au moins trois colonies israéliennes.

Sur la page Facebook [Life at Carrefour Israel](#), des images montrent des soldats avec des paquets de nourriture, Carrefour approvisionnant massivement l'armée israélienne, alors que les civils de Gaza font face à la faim et meurent sous les bombes.

CINQ CHOSES A FAIRE pour que les supermarchés Carrefour sentent la colère et la détermination.

1. N'allons plus dans les supermarchés Carrefour, et parlons du problème autour de nous
2. Rejoignons les comités locaux BDS de notre région
3. Disons notre indignation au PDG de Carrefour, Alexandre Bompard, par courrier postal ou à portail@serviceclients-carrefour.com
4. Renvoyons la carte de fidélité de Carrefour ou déposons-la à l'accueil du magasin en expliquant pourquoi elle est inutile désormais

Carrefour sait qu'il devra prochainement renoncer à son soutien à l'apartheid israélien génocidaire. Accentuons la pression, continuons à informer, sensibiliser mais surtout faire pression sur les hyper et supermarchés !

Et demain : LES JEUX OLYMPIQUES et PARALYMPIQUES de PARIS ! Est-il concevable un seul instant que les athlètes d'une nation génocidaire jouent aux Dieux du Stade... de France après tant de massacres et de malheurs ?



La Lettre

n° 28

jan.-fév. 2024

Contre la loi immigration !

Quelques images et infos sur la manifestation de Dijon contre la loi immigration, à l'appel de plus de 70 associations, syndicats et partis politiques, qui a rassemblé le dimanche 21 janvier 1600 personnes de la place Darcy au grand théâtre (pas plus loin, car la police veillait en bas de la rue Lamonnoye).

Dès le départ, une animation avec batucada : **cliquez sur l'image** pour vous connecter au site.



Un long cortège (ici en accéléré) le long de la rue de la Liberté : **cliquez sur l'image.**



Le tract de l'Intersyndicale éducation :



Le 21 janvier : non à la loi de la honte !

Dénoncée par l'ensemble des organisations syndicales et étudiantes, les ONG, les associations de défense des droits des étranger-es ainsi que la Défenseure de droits, la loi Immigration a été votée par la "majorité" présidentielle avec la droite et l'extrême droite. Les mesures prévues par cette loi autour de l'idée de "préférence nationale" sont directement issues du programme de l'extrême droite. Elles rompent avec notre modèle démocratique et social en stigmatisant les personnes étranger-es qui vivent, étudient ou travaillent en France. Cette loi xénophobe, non seulement remet en cause le droit du sol mais constitue une nouvelle attaque contre la Sécurité Sociale, fondée sur l'universalité et dont les prestations doivent donc continuer à être assurées sans considération de nationalité. En particulier, elle allonge les délais requis pour le droit de perception des allocations familiales et des APL.

Les conséquences de cette loi sont dramatiques pour l'Ecole, l'Université et la Recherche !

Les impacts seront concrets et réels dans l'Éducation nationale, pour nos collègues étranger-es qui seront privé-es d'une partie de leurs droits sociaux ; pour nos élèves qui subiront la perte des allocations familiales ou seront privé-es du droit à vivre en famille et qui obtiendront plus difficilement la nationalité française ; pour les jeunes mineur-es isolé-es pour lesquels l'accueil inconditionnel est remis en cause, pour les jeunes majeur-es scolarisé-es pour qui les OQTF risquent de se multiplier. Le gouvernement prend un risque démocratique immense en faisant siennes les propositions de l'extrême droite : celui de fracturer la société, diviser les travailleurs et la jeunesse. L'adoption de cette loi par le Parlement revient à saborder les valeurs de la République. Celles-là mêmes que l'École doit pourtant

transmettre à l'ensemble des enfants et des jeunes vivant en France. Liberté, égalité et fraternité ne peuvent être des mots vides de sens, ils doivent s'inscrire dans le réel.



Cette loi ferme les portes de l'université et des organismes de recherche en introduisant des régressions intolérables pour les droits des étrangèr-es et notamment pour les étudiant-es, mais aussi pour les salarié-es de nos établissements. Pour les étudiant-es étrangèr-es, cette loi durcira les conditions d'accès à l'enseignement supérieur et la recherche avec notamment : le dépôt d'une caution de retour obligatoire pour pouvoir étudier ; l'inscription dans le code de l'éducation de frais de scolarité différenciés 16 fois plus élevés pour les étudiant-es et doctorant-es étrangèr-es hors UE ; le contrôle accru et la possibilité de retrait de la carte de séjour portant la mention "étudiant" ; le contrôle renforcé des visas long séjour ; la mise en place de quotas d'étudiant-es étrangèr-es... Cette loi constitue une rupture majeure pour notre pays. Les universités et les organismes de recherche doivent rester des lieux d'accueil et d'émancipation pour tous-tes, sans condition de nationalité ou préférence nationale.



Nous appelons l'ensemble des étudiant-es et des personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Éducation nationale à se mobiliser et à participer aux rassemblements unitaires organisés partout en France le 21 janvier pour que cette loi xénophobe, raciste et discriminatoire ne soit pas promulguée et pour en exiger le retrait pur et simple. Nous les appelons à rejoindre également les initiatives interprofessionnelles qui auront lieu en semaine.

Montreuil, le 17 janvier 2024

Vous trouverez d'autres images de cette manifestation, ainsi qu'un reportage sur son déroulement, sur le [site de Dijon-Actualités](#).

Le 25 janvier, quelques jours après les manifestations partout en France, le Conseil Constitutionnel a censuré plusieurs articles de cette loi scélérate, mais nous devons continuer à agir contre toute les injustices faites aux migrants, contraires aux Droits de l'homme !

Communiqué de presse de la CGT du 25 janvier

Le Conseil constitutionnel a décidé de rejeter 32 dispositions sur 86 examinées, les considérant anticonstitutionnelles. Le tiers du texte a donc fait l'objet d'une censure partielle ou totale dont l'instauration de quotas migratoires fixés par le Parlement.

Il a donc notamment censuré totalement ou partiellement celles, polémiques et emblématiques, concernant le regroupement familial, le droit de séjour des étudiants étrangers — dont la caution —, les dispositions sociales — dont les aides au logement et les allocations familiales —, l'amende délictuelle du séjour irrégulier mais, aussi, tout ce qui avait trait au droit de la nationalité dont la déchéance et la fin de l'inconditionnalité de l'hébergement d'urgence.

Le gouvernement doit tirer les leçons de cette décision. Une partie de la loi s'avère contrevenir aux normes supérieures de l'État de droit, ce que l'Exécutif savait parfaitement quand il a acté un compromis honteux avec LR pour la grande joie d'une Extrême droite qui

a su imposer la thématique xénophobe de la préférence nationale et son tempo politique. C'est pour cet ensemble de raisons que ce texte, même expurgé des dispositions les plus délétères, ne doit pas être promulgué.

Le gouvernement doit abandonner l'idée de réformer l'AME qui est une mesure de justice et de salubrité publique. Il doit entendre les centaines de milliers de personnes venues de divers horizons qui ont massivement manifesté, à l'appel de personnalités et de multiples organisations, dans un esprit de dignité et d'unité, les 14 et 21 janvier 2024.

La CGT continue à demander la régularisation des travailleurs migrants sur le fondement d'une simple preuve de travail. Une loi permettant ces régularisations de droit devrait à l'évidence être votée.

La CGT exige, par ailleurs, la régularisation des grévistes en région parisienne et dans le nord et la régularisation des livreurs en Seine-Maritime pour lesquels la Préfecture de Seine-Maritime a délivré des OQTF.

Quoi qu'en dise le gouvernement, cette loi ne répond en rien aux attentes des travailleurs et travailleuses. Ces dernières et ces derniers demeurent en attente d'une amélioration de leur pouvoir d'achat mis à mal par l'inflation et d'une augmentation des salaires et des pensions pendant que le pouvoir d'achat de toutes et tous continue de se détériorer.

La loi met en place un système entraînant une grave précarisation du droit au séjour, durcit les conditions permettant l'intégration des personnes de nationalité étrangère. En outre, le système judiciaire est réformé empruntant également le chemin de la paupérisation des grands principes fondant la garantie à un procès juste et équitable.

Les mesures présentées sont dangereuses, non seulement pour les personnes étrangères présentes sur le territoire français mais également pour la société en elle-même, en ce que ce projet détruit les principes fondamentaux des droits de l'Homme fondateurs de notre système.

La CGT entend bien continuer à œuvrer résolument pour l'unité de notre camp social alors que les travailleurs migrants, avec ou sans papiers, demeurent les plus exposés à la surexploitation.

La CGT ne laissera pas bafouer les principes de la République et continuera d'agir pour le progrès et la justice sociale.

Montreuil, le 25 janvier 2024

pour une analyse détaillée de la loi : [le décryptage de la Cimade](#).



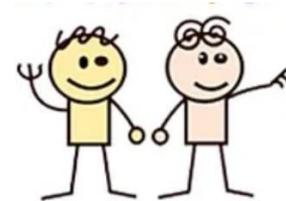
Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 28

jan.-fév. 2024

LE COIN DES ENFANTS Zoé fait son cinéma



Face à la captation des finances par l'agro-industrie, il faut augmenter les salaires, revaloriser le travail, revoir la répartition des subventions pour changer en profondeur le système agricole en faillite, revendique un collectif d'organisations syndicales.

Zoé Production

Communiqué de presse à diffuser largement urbi et orbi, même sur les réseaux dissociés

Tu as envie de participer à une formidable aventure collective ?

Tu as envie de découvrir le monde ?

Tu as envie de connaître, de dépasser ce qui peut te faire peur ou faire peur aux autres ?

Tu as envie de mettre en évidence tes capacités, tes aptitudes et toutes tes potentialités ?

Tu as envie de témoigner qu'un seul acte peut transformer une vie ?

Tu as envie de pratiquer une activité attractive, d'exercer un vrai métier, de vivre une passion ?

Tu as envie de prouver que l'estime réciproque et la solidarité sont gages de réussite ?

Tu as envie de réaliser tes rêves ?

Tu as envie de devenir auteur de ta propre existence ?

Zoé Production t'invite alors à rejoindre son équipe pour le tournage d'un film à Quetigny !

Nous recherchons des comédien·ne·s, des figurant·e·s, des technicien·ne·s, des assistant·e·s (prise de son, montage, réalisation, cadrage) même débutant·e·s, mais ayant la soif d'apprendre dans un esprit associatif de dialogue et de responsabilité ; sachant que toutes les conventions collectives seront bien évidemment respectées (autorisation parentale nécessaire).

Zoé Production, après repérages, privilégie le tournage en extérieur, en décor naturel, de jour comme de nuit, au fond de la Place Centrale à la limite du Boulevard des Herbues et de la rue du Pré Bourgeot.

Ce lieu énigmatique, entre chien et loup, ouvert et fermé, correspond le mieux au synopsis. Voir photos ci-dessous. Une caméra y est d'ailleurs, par le plus grand des hasards, déjà installée.



Zoé Production ne peut aujourd'hui te dévoiler le titre du film (d'intenses négociations avec les ayants droit se poursuivent) mais sache qu'il s'inspire d'une chanson créée par Serge Reggiani, ***l'Arabe***, paroles de Sylvain Lebel, musique de Philippe Sarde, et prévue initialement pour le générique du film [La valise](#) (1973). N'hésite pas à [l'écouter](#).

Je t'ai trouvé dans le sable,
T'étais au bout du rouleau.
J'allais quand même pas, l'Arabe
Passer sans te donner d'eau
T'es bien le premier Arabe
À qui j'ai donné de l'eau





Quitte à faire la route,
Sous ce soleil-là,
Après tout
Fini le roudi et fini le crouia.
On est deux pauv' croûtes
Dans le Sahara.

Dans quatre ou cinq lunes,
La ville jaillira, jaillira !
Derrière la dune
Que tu vois là-bas,
Derrière la dune
Que tu vois là-bas.



On a marché dans le sable,
Deux jours
sans se dire un mot
Mais quand j'ai flanché,
l'Arabe,
Tu m'a porté sur ton dos

Dans quatre ou cinq lunes,
La ville jaillira, jaillira !
Derrière la dune
Que tu vois là-bas,
Derrière la dune
Que tu vois là-bas.





Quitte à faire la route,
Sous ce soleil-là,
Après tout
Fini le roumi et fini le crouia.
On est deux pauv' croûtes
Dans le Sahara.



On est arrivés, l'Arabe,
L'amitié s'arrête ici,
On s'est séparés sans larmes
À peine adieu et merci.
Mais tu as changé, l'Arabe,
Quelque chose dans ma vie.



Ultime mise au point, selon nos objectifs, en off et en contre-plongée, mais non en clair-obscur, voici, en avant-première, le script final, l'épilogue de notre production, prochaine réplique culte du cinéma contemporain :

« C'est un garçon sans importance collective, c'est tout juste un individu. »

Phrase de Louis-Ferdinand Céline, *L'Église* (1926), reprise par Jean Paul Sartre en exergue à *La Nausée* (1938).

Zoé Production garde encore intactes en mémoire ces étranges coïncidences :

18 octobre 1973	Sortie du film <u>Les aventures de Rabbi Jacob</u> (Gérard Oury) 7,3 millions d'entrées
11 octobre 1973	Sortie du film <u>La valise</u> (Georges Lautner / Francis Veber) 3,3 millions d'entrées
6 octobre 1973	Début de la guerre du Kippour 12 000 morts 27 950 blessés

P. S. Que tu sois ou non un cinéphile averti, laisse-toi émouvoir par l'extraordinaire documentaire (comment taire ?) :

BYE BYE TIBERIADE de Lina Soualem avec Hiam Abbass,
déjà visible sur ARTE avant sa sortie en salle le 24 février.

« La photographie, c'est la vérité
et le cinéma, c'est la vérité
vingt-quatre fois par seconde ». J.-L. Godard

Zoé Production